

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **ReferenceList**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **6 (1885)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cinq hommes du Loango et deux guides indigènes, a beaucoup souffert de la faim en route; il a reçu un bon accueil, et après s'être reposé quinze jours, il est revenu à San Salvador, son point de départ.

3° Le Dr Büttner est aussi parti pour San Salvador. — Les lieutenants Kund et Jappenback continuent à séjourner à Stanley-Pool. Grâce à la bienveillance de la mission baptiste américaine, M. Kund a pu faire, avec le *Henry Reed*, une excursion jusqu'à Bangala.

4° L'agent diplomatique américain, M. le lieutenant Jaunt, a quitté Stanley-Pool, pour se rendre aux chutes de Stanley, par le *Henry Reed*, sur lequel on lui a donné le passage.

5° L'État libre du Congo renonce à plusieurs de ses stations : Ruby Town, Vunda, Manyanga (rive droite), Lutété, Kalena Point, Kimpoko, Kwamouth, Mushié et Lukoléla. — Le steamer la *Ville d'Anvers* a donné sur un rocher près de Boma; il a sombré en deux heures et est complètement perdu.

6° La mission baptiste américaine (Livingstone Inland Mission), a achevé sa station de l'Équateur; ses agents sont occupés à étudier la langue de ce district et à créer une école.

7° Le P. Augouard a remonté le fleuve, pour fonder une nouvelle station au delà de Stanley-Pool, et trois membres des missions d'Alger sont arrivés à Vivi. — On a remonté le *Stanley* et sir Francis de Winton part, avec ce steamer, afin de voir ce qu'il pourra faire pour chasser du haut fleuve les Arabes, ou pour les arrêter.

Comme témoin oculaire, je puis vous assurer qu'ils n'ont attaqué aucune des stations de l'expédition.

BIBLIOGRAPHIE ¹

VINGT JOURS EN TUNISIE, par *Paul Arène*. Paris (Alph. Lemerre), 1884, in-8°, 300 pages, fr. 3,50. — Le mois d'août n'est guère le meilleur pour un voyage en Tunisie; malgré cela, ayant vingt jours à perdre, c'est ce moment que M. Paul Arène choisit pour s'y rendre. Il est vrai qu'il ne pénétra que peu dans l'intérieur, où la chaleur est alors presque insupportable pour un Européen; il se contenta de visiter quelques villes situées sur la côte, ou dans son voisinage, et rafraîchies par la brise de mer. Le but de son voyage était Sousse, où M. Jules Arène, frère de l'auteur, remplit les fonctions de vice-consul de France.

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans *l'Afrique explorée et civilisée*.

Cependant, il accorda, chemin faisant, trois jours à Tunis et à Carthage, et, d'autre part, entreprit quelques excursions autour de Sousse, à Monastir, à Kaïrouan, etc.

Les lieux dont il est parlé dans cet ouvrage sont donc de ceux qui ont été souvent décrits depuis la conquête française. Mais si l'auteur ne nous apprend rien de bien nouveau, si même il ne cherche pas à tout dire et néglige beaucoup de choses, préférant s'arrêter où le hasard le conduit, il se fait lire avec plaisir, grâce à un récit enjoué et charmant, à des descriptions remplies de poésie, à des peintures de mœurs, si réussies qu'il semble que l'on fait avec lui le voyage et que l'on se croit en plein pays arabe. Il a su trouver le style qui convenait à sa narration, et la couleur locale propre à ce pays éblouissant de lumière, où la richesse de la nature contraste avec la misère et avec les usages à demi barbares des hommes qui l'habitent.

LA CONFÉRENCE AFRICAINE DE BERLIN ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DU CONGO, par *Émile Banning*. Bruxelles (C. Muquardt), 1885, in-8°, 26 p. — L'ACTE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DE BERLIN, par *J. Jooris*. Bruxelles (C. Muquardt), 1885, in-8°, 79 p., fr. 1,50. — LA QUESTION DU CONGO, par *J. Du Fief*. Bruxelles (Secrétariat de la Société royale belge de géographie), 1885, in-8°, 80 p. et carte. — LE CONGRÈS DE VIENNE ET LA CONFÉRENCE DE BERLIN, par *sir Travers Twiss*. Bruxelles et Leipzig (C. Muquardt), 1885, in-8°, 19 p. — DIE AFRIKANISCHE KONFERENZ UND DER CONGOSTAAT, von *C.-A. Patzig*. Heidelberg (Carl Winter), 1885, in-12°, 120 p., fr. 2,50.

Après avoir concentré sur elle, pendant quelques mois, l'attention de tout le monde, la Conférence de Berlin a donné lieu à plusieurs monographies que nous réunissons dans un même article bibliographique. Sur six des travaux qui nous ont été adressés, trois sont dus à des Belges, tous les trois très compétents pour apprécier l'œuvre accomplie à Berlin : M. Banning, membre de la Conférence de Bruxelles en 1876, et délégué belge à celle de Berlin ; M. Jooris, ministre de S. M. le roi des Belges ; M. Du Fief, secrétaire général de la Société royale belge de géographie ; tous les trois également animés du désir de faire valoir le rôle que la Belgique a joué dans la grande entreprise couronnée par la reconnaissance de l'État libre du Congo.

Chacun de ces auteurs présente d'ailleurs son résumé des faits, à son point de vue spécial, et relève tel ou tel des traits particuliers, soit des travaux de la Conférence, soit de l'œuvre de l'Association internatio-

nale du Congo. M. Banning fait ressortir qu'aucun établissement lointain n'a possédé en naissant autant de garanties de développement pacifique que le nouvel État du Congo, et montre, par des faits, à ceux qui doutent du succès de l'œuvre nouvelle, que la plupart des hommes qui ont agrandi le domaine géographique, maritime, colonial, ne savaient pas où aboutirait le sillon qu'ils ouvraient ; mais ils l'ont résolument poussé devant eux, et c'est parce qu'ils ont fait cela, que l'humanité leur doit quelques-unes des belles pages de son histoire.

M. Jooris relève l'extension prise par le droit international, fait une étude spéciale des progrès de la législation des fleuves internationaux, et cite l'application au Zambèze, par le Portugal, des principes de libre navigation. Il donne en outre un résumé historique des prises de possession depuis un quart de siècle, et montre que la Conférence de Berlin est bien venue à l'heure où il était nécessaire de consacrer, par un acte international, les principes nouvellement introduits dans le droit des gens.

Partant des explorations qui ont fait connaître le bassin du Congo, M. Du Fief présente le développement historique de l'Association internationale africaine, du Comité d'études et de l'Association internationale du Congo, accentue, en citant M. Banning, les difficultés qu'avait rencontrées la création de l'État indépendant du Congo, et cherche quels peuvent être théoriquement les éléments constitutifs du nouvel État, appropriés à sa nature spéciale et aux circonstances éventuelles. Les fonctions que M. Du Fief remplit dans la Société belge de géographie l'ont engagé à donner, dans son mémoire, une grande place à la géographie du bassin du Congo ; son exposé détaillé était généralement exact au moment où il le publiait ; mais l'exploration des affluents du grand fleuve, soit sur la rive droite, soit sur la rive gauche, celle de Grenfell dans le Mobandji jusqu'au 4° 30' lat. N., et celle de Wissmann arrivant à Kwamouth par la Louloua, le Cassaï et le Quango, modifieront complètement la géographie de cette partie de l'Afrique centrale, telle qu'elle figurait dans les cartes il y a quelques semaines seulement.

Collaborateur de la *Revue de droit international*, membre de l'Institut de droit international, et conseil du ministre d'Angleterre à la Conférence de Berlin, sir Travers Twiss était désigné par ses travaux antérieurs pour traiter la question du développement du principe de la navigation des fleuves internationaux, et marquer les progrès accomplis à cet égard depuis le Congrès de Vienne. Il l'a fait avec une grande sagacité dans le mémoire : *le Congrès de Vienne et la Conférence de*

Berlin, dans lequel toutefois il ne s'est pas borné aux questions qui touchent à la navigation du Congo et du Niger. Son examen a porté plus loin. Après avoir montré que, du Congrès de Westphalie à celui de Vienne, les intérêts particuliers avaient eu le dessus, le principe du droit public d'alors étant le respect absolu de la souveraineté des États individuels, et qu'au Congrès de Vienne avait été proclamé le principe que les États de l'Europe ont, envers la communauté des États, des devoirs auxquels leurs intérêts particuliers doivent être subordonnés, sir Travers Twiss a marqué les pas considérables que ce principe a faits par les différentes stipulations de l'Acte général de la Conférence de Berlin, sans toutefois que rien ait été fait contre le gré des États intéressés. C'a été en particulier, parce qu'on voulait laisser à l'Association internationale le temps de conduire à bonne fin ses arrangements avec la France, et éventuellement avec le Portugal, sous la médiation de la France, que la marche des travaux de la Conférence a été volontairement ralentie.

On pourrait dire que les auteurs des mémoires susmentionnés sont tous plus ou moins juges et parties dans la question, mais M. Patzig ne l'est pas, ce qui ne l'empêche pas de vouer à l'œuvre de la Conférence une réelle sympathie. Après avoir rappelé les prétentions du Portugal à la souveraineté du Congo inférieur, et les conflits auxquels ces prétentions menaçaient de donner lieu, il rend à l'Institut de droit international l'honneur qui lui revient, d'avoir émis, le premier, l'idée et le vœu de voir la question du Congo réglée par une Conférence des puissances civilisées. A la Conférence même, il montre les puissances se groupant d'une manière très significative, les unes, et à leur tête l'Amérique, pour appuyer toutes les propositions les plus conformes aux tendances modernes de liberté et d'humanité, les autres, la Russie et la Porte, opposées à tout ce qui s'écartait du programme de la Conférence dans le sens d'une application des principes du droit international au monde entier. Il étudie ensuite avec soin les travaux de la Conférence sur la base du programme exposé d'avance, et consacre un chapitre spécial à la question des spiritueux, regrettant que les Sociétés de tempérance et les Associations coloniales n'aient pas cherché les moyens d'amener une entente entre les puissances, pour concilier les intérêts du commerce avec ceux de l'humanité.
